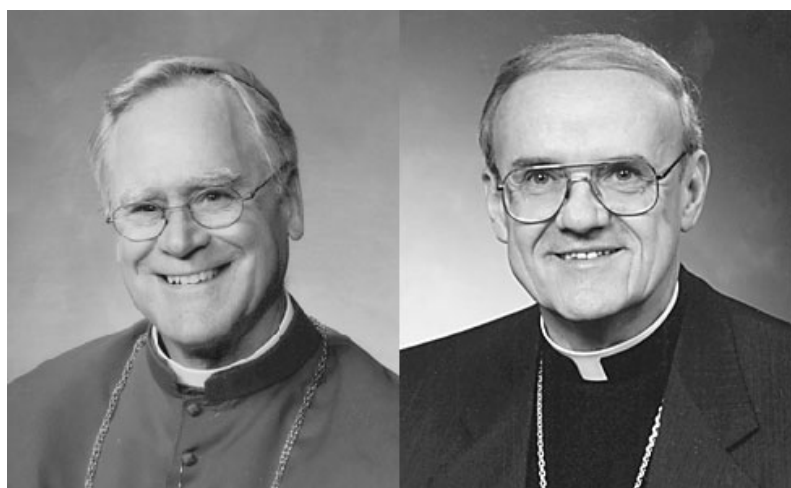


(CECC – Ottawa)... Comme annoncé à l'occasion de l'Assemblée plénière 2003 de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), la composition d'un Groupe de travail qui révisera les grandes orientations de l'Église catholique canadienne en matière d'abus sexuels commis par des membres du clergé a été complétée.

En 1992, la CECC est devenue la première conférence épiscopale au monde à publier des lignes directrices en cette matière. Depuis plus d'une dizaine d'années, ce document phare intitulé « *De la souffrance à l'espérance* » aura permis aux diocèses du Canada de se donner les normes les plus appropriées répondant aux standards de l'époque à l'égard du traitement des cas d'abus sexuels commis par des membres du clergé. À l'aide de cet outil, les diocèses canadiens ont ainsi pu établir des politiques concernant les abus sexuels et mis sur pied des programmes pastoraux pour accompagner les victimes et leurs proches.

Document de référence en ce domaine tant au Canada qu'à l'étranger, « *De la souffrance à l'espérance* » servira de base pour les travaux du Groupe qui, dans un premier temps, en fera la révision complète sur la base des expériences des diocèses et des développements mondiaux dans ce domaine.

En outre, les 11 membres du Groupe étudieront tout particulièrement les éléments suivants : les environnements sécuritaires pour le travail pastoral, particulièrement en ce qui a trait à la protection des enfants, la transparence et l'imputabilité. Cette étape accomplie, le comité fera par la suite des recommandations quant à d'éventuels changements aux politiques générales, au développement de ressources nécessaires et au suivi à faire dans le but de prévenir les situations où des abus pourraient survenir dans l'avenir.



Mgr James Weisgerber et Mgr Eugène Tremblay

Dans le but de réaliser son mandat, le Groupe de travail pourrait avoir recours à l'opinion d'experts, rencontrer des victimes ou des agresseurs et aussi recommander l'élargissement de son rôle. Un rapport final devrait être déposé d'ici la fin de 2004.

Mgr James Weisgerber, archevêque de Winnipeg, et Mgr Eugène Tremblay, évêque auxiliaire à Québec, présideront les travaux de cette équipe spéciale. Ils seront appuyés par un comité pluridisciplinaire de neuf autres membres, autant laïques que ministres ordonnés :

- M. Benoît Bariteau, secrétaire général associé de la CECC et secrétaire du Groupe de travail;
- M. l'abbé Benoît-Marc Boyer, avocat et canoniste de l'archidiocèse de Montréal;
- M. Gilles Clavel, expert en matière de protection de la jeunesse de la région de l'Outaouais;
- Mme Maxine Davis, associée au dossier sur les abus sexuels depuis 15 ans à l'archidiocèse de St. John's, à Terre-Neuve;
- Mme Rayleen De Luca, docteure en psychologie, spécialisée en pédo-psychologie, professeure à l'Université du Manitoba;
- M. l'abbé Wallace Metcalfe, vice-président du National Federation of Presbyteral Councils (NFPC);
- Mgr Roch Pagé, P.H., canoniste de l'Université Saint-Paul, à Ottawa;
- Mme Sylvia Pegis Santin, docteure en sciences sociales et ancienne collaboratrice de la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario;
- P. Yvon Pomerleau, O.P., supérieur provincial des Dominicains de Montréal.

- 30 -

Source : Sylvain Salvas

Directeur du Service des communications

Conférence des évêques catholiques du Canada

salvas@cecc.ca

Tél. : (613) 241-9461

Télec. : (613) 241-9048